

ÉVOLUTION DE VOTRE SERVICE D'EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} mai 2025, Roannaise de l'Eau est votre nouvel interlocuteur concernant l'eau potable sur votre commune.

MA FACTURE EN 3 ETAPES

1. Une facture en juin

Une relève de votre compteur d'eau a été réalisée ce début d'année et le précédent prestataire a établi sa dernière facture basée sur cette relève. Le paiement de cette facture devra être effectué auprès du prestataire selon les conditions figurant sur la facture.

Attention: Les modalités de paiement précédemment mises en place (mensualisation et prélèvement automatique à échéance), prendront fin avec cette facture de juin.



Vous souhaitez souscrire à la mensualisation ou au prélèvement à échéance auprès de Roannaise de l'Eau **pour 2026 ?** Utilisez le formulaire en ligne, en scannant le QR code (sélectionnez l'objet Facture).



2. Une facture en fin d'année 2025

Une deuxième facture vous sera envoyée par Roannaise de l'Eau avant la fin de l'année sur la base d'une **estimation de votre consommation.**

3. À partir de 2026

Votre compteur sera relevé une fois par an. Roannaise de l'Eau vous adressera une facture annuelle à la suite de cette relève. Si vous avez demandé la mensualisation ou le prélèvement à échéance de votre facture, ces modalités seront progressivement mises en place **en 2026.**

Contacter Roannaise de l'Eau

PAR TÉLÉPHONE: 04 77 68 54 31

Le service d'urgence est joignable 24h/24 (fuite sur la chaussée, coupure d'eau, débordement dans la rue...).

PAR EMAIL: Scannez le QR code ci-dessous:



AGENCE CLIENTÈLE:

Nos conseillers vous accueillent au 11 rue Edouard Millaud 69240 Thizy-les-Bourgs

Horaires de l'agence :

Le lundi et le jeudi : 9h00- 12h00

Rendez-vous sur le site internet de Roannaise de l'Eau pour consulter le règlement de service eau potable ou encore le catalogue des tarifs.

L'eau, notre métier

www.roannaise-de-leau.fr

Vous disposez d'un droit d'accès, d'information, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez également demander à limiter le traitement de vos données personnelles et à retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ses droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@roannais-agglomeration.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés à l'adresse suivante : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Nous nous engageons à traiter vos données personnelles de manière confidentielle et à ne pas les divulguer à des tiers non autorisés et/ou non habilités. Nous nous engageons à respecter les principes du RGPD et à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger vos données personnelles. Pour toutes questions sur le traitement de vos données, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail dpo@roannais-agglomeration.fr ou consulter notre politique de confidentialité disponible sur notre site internet.